

Compte Rendu 4

Handiville

Le samedi 22 septembre 2007 à 14h, Salle Roger Hanin, 40140 SOUSTONS se sont réunis :

Daniel Daigneau
Blandine Duvignau
Vincent Labeyrie
Christiane Libert
Pascal Schwindowsky
Stéphanie Taravella

ainsi que de nombreux participants

Présentation de l'association à tous les présents

L'association est née du site internet, et de la persévérance de Pascal Schwindowsky.

Handiville compte désormais 35 adhérents en 6 mois d'existence, c'est une remarquable performance.

La demande de subvention n'est pas passée au bon moment en mairie, nous verrons pour le prochain exercice.

Nous avons eu une parution dans Sud Ouest.

L'association ne fonctionnera vraiment qu'avec un nombre conséquent d'adhérents, d'où une nécessité vitale de fédérer au maximum. Monsieur Vincent Labeyrie a conçu et fourni 6000 tracts à diffuser le plus largement possible : marché, boîtes aux lettres, voisins, commerçants... L'objectif est de devenir un groupe de pression incontournable.

L'intégration des handicapés est particulièrement réussie à Soustons et nous encourage pour la suite.

Calendrier

Mise aux normes des services publics

2012 : En 2012 les collectivités auront l'obligation de respecter la loi de 2005 sur l'accessibilité, mais il nous paraît essentiel de sensibiliser les collectivités et services publics avant cette échéance pour éviter que les mises aux normes ne se fassent dans l'urgence et sans concertation.

2015 : les transports en commun devront obligatoirement être accessibles.

Période électorale

Il paraît opportun de relancer l'accessibilité auprès des différents interlocuteurs en cette période préélectorale pour que l'accessibilité soit intégrée dans les sujets de campagne et que des actions puissent ensuite en découler. On souligne fortement la non politisation de l'association pour garder une crédibilité. Mais le rôle politique de l'association au sens noble du terme doit être central, quelle est l'implication des conseils municipaux pour l'accessibilité, comment s'applique la Loi Chirac sur le Handicap ?

Les priorités

Faire adhérer

Mobiliser et faire adhérer

Convaincre de l'utilité publique

Ce qui est accessible aux fauteuils roulants le devient aussi pour les poussettes, les cycles... L'accessibilité est l'affaire de tous, pas seulement des fauteuils roulants.

Souligner le poids économique fort

Les services aux personnes à mobilité réduite représentent le deuxième employeur de la ville de Soustons, c'est donc un apport considérable pour la ville, les habitants et les commerçants à ne pas négliger.

Eduquer et communiquer

Démontrer que le civisme concerne tout le monde, l'accueil de la différence par la société montre son implication, sa prise de conscience et son engagement. Oser solliciter les valides, ne pas avoir honte de demander.

Identifier les interlocuteurs

Savoir saisir les bons services en fonction des demandes : quel service pour quel problème ? Conseil Général, Communauté de commune, commune... qui gère quoi ?

Concrètement

Couloirs sur route (file en violet par exemple)

Trottoirs gênants, favoriser les passages bateau.

Les plans inclinés. Une conversation s'engage, d'où il ressort que certains commerçants qui avaient fait l'effort de mettre des plans inclinés « artisanaux » se sont vus dans l'obligation de les retirer car ils n'étaient pas aux normes et impliquaient leurs responsabilités en cas d'accident. Une remarque cependant : les manèges et attractions ambulantes sont munis de plans inclinés qui reçoivent l'agrément des commissions de sécurité... A creuser.

Opération Urbaine Collective. Ouc permet aux commerçants qui font la démarche de l'accessibilité de bénéficier d'aides. Où en est l'opération Ouc, la phase place du commerce ?

Valoriser les commerces qui ont fait la démarche privée de l'accessibilité. Mettre en place un dispositif (macaron par exemple) mettant en évidence l'initiative du commerçant, labellisation « handiville ».

Une réduction fiscale pour les adhésions, et / ou pour les dons à l'association

Bilan actuel

Les comptes n'ont enregistré que les adhésions dont le montant s'élève à 395 euros. Il y a donc en caisse 395 euros.

L'imprimeur « Imprimerie d'Albret » nous a fait cadeau des 100 cartes d'adhésion commandées.

Actions menées

Forum des associations : quelques contacts : le forum des associations est en régression : de 90 on passe à 35 associations participantes.

Depuis 2 ou 3 ans les commerçants nous reçoivent de plus en plus favorablement, la sensibilisation avec le rapport direct que l'on a instauré en faisant les photos.

Accessibilité tilleuls

Handiville a résolu l'accessibilité des tilleuls, grâce aux visites au syndic, et aux actions menées auprès des services de la Mairie, le plan incliné a été remis en état et financé par la commune.

Cinéma

Une sonnette a été mise en place au cinéma pour prévenir le régisseur qu'il ouvre le passage bas. Pour l'instant le réflexe n'est pas acquis.

Rapport des premiers contacts avec les collectivités

Handiville a rencontré le nouveau Directeur Général des Services de Soustons qui est ouvert et conciliant.

Handiville a rencontré le maire de Tarnos pour signer une convention de partenariat. Cependant la Ville de Tarnos a déjà créé sa propre commission d'accessibilité et nous tiendra informé de sa décision d'intégrer Handiville dans cette commission.

La Ville de Saint Paul les Dax a donné son accord sur le principe, il faut les contacter pour concrétiser une convention de partenariat.

Trouver une solution pour mettre la commission accessibilité à l'ordre du Conseil Municipal de Soustons en application de la Loi. Il y a plus de chance d'aboutir si chaque individu formule cette requête auprès d'un tribunal administratif que si c'est une association (cf dossiers Amiante et Tunnel du Mont Blanc)

Pascal Schwindowsky a rencontré Monsieur le Président de MACS, pour évoquer l'Aygueblue : recrutement de personnel formé à l'handinage, créneaux horaires réservés pour les handi.

Pascal Schwindowsky a posé sa candidature pour faire partie de la commission des ERP (Etablissements Recevant du Public), mais elle a été refusée car le poste était déjà pourvu. Les sortants se représentant, aucun poste ne se trouvait vacant.

José Barra fait déjà partie de la Commission Nationale du Handicap du Parti Socialiste.

Monsieur Francart de l'AEHM voit d'un très bon œil la création d'Handiville.

Actions à mener

Etablir la liste des commerçants ayant fait des efforts pour l'accessibilité et la publier.

Multiplier les conventions avec les commerçants pour planifier les travaux.

Sensibiliser les milieux professionnels aux handicaps (Police, personnel communal..) et aux réponses à donner selon les situations.

Courriers

Faire un courrier

- à la Mairie pour faire respecter les stationnements vraiment problématiques : Crédit Agricole, La Poste, et Caisse d'Epargne
- à la Caisse d'Epargne Bordeaux pour les travaux futurs de l'agence de Soustons
- au Crédit Lyonnais pour les futurs travaux de l'agence
- de demande de subvention à la MAIF, au Conseil Régional

INPI

Déposer le nom et l'idée de l'association Handiville auprès de l'INPI (vote 16 pour et 2 abstentions)

A l'issue de la réunion plusieurs participants ont souhaité rejoindre le bureau : Christian Costa, José Barra, Guillaume Delataille, Cathy Delors, Dany Flamant, Sylviane Labat.

La séance est levée à 17h30.

Prochaine réunion : réunion du bureau le 20 octobre 2007 à 15h30 à la salle Roger Hanin.